



**Réaction de la CGT PSA  
suite aux informations parues dans Le Monde**

Poissy, le 8 septembre 2017

**La CGT ne dispose de strictement aucun élément concernant l'accusation de fraude massive dont fait l'objet la direction de PSA, accusation parue ce jour dans la presse.**

**Mais en tout état de cause, ce qu'affirme la CGT, c'est que si la direction devait être condamnée à payer 5 milliards € d'amende, comme l'évoquent les médias, il serait hors de question que la direction fasse payer un seul centime de cette amende aux salariés, qui ne sont en aucune façon responsables des décisions et agissements de la direction.**

**En cas d'amende, qu'il revienne aux trois anciens PDG mis en cause de la payer, avec leurs retraites chapeau et autres stocks option, dont ils bénéficient encore aujourd'hui, ainsi qu'aux actionnaires de PSA qui, depuis des années, encaissent des dividendes par centaines de millions sur le travail des salariés.**

Jean-Pierre MERCIER  
Délégué Syndical Central  
Tel : 0660564403